





ÉDITO

Les colistiers de Tresses ensemble ont consacré ces derniers-mois à rencontrer les Tressois pour se présenter, discuter, écouter sur le marché, en porte à porte, dans des réunions publiques, des échanges sur des forums, des rencontres de voisins...

Ce temps d'écoute s'inscrit logiquement dans la pratique des six années écoulées. Jamais comme au cours de ce mandat les Tressois et les Tressois n'ont été autant consultés, écoutés : réunions publiques sur tous les sujets ; votations citoyennes ; visites de terrain ; pas moins de 12 commissions thématiques du conseil municipal ; des commissions extra-municipales ; création du Forum tressois...

Dans cette campagne électorale pour l'élection municipale, la liste Tresses ensemble veut porter des propositions utiles aux Tressois, propositions issues de ce long et large travail de co-construction.

En mettant l'accent sur la culture, la mobilité, la transition écologique et la citoyenneté nous **souhaitons améliorer la qualité de vie dans le quotidien des Tressois.**

Comme nous l'avons fait chaque année, il nous a également paru essentiel de vous rendre compte de l'action conduite. Tout simplement pour vous montrer qu'avec nous vous pouvez avoir confiance en la parole donnée, en l'expérience acquise.

Dans ce troisième document (entièrement financé par les colistiers, comme les autres publications) nous vous proposons de faire une synthèse de tous ces éléments .

Faisons Tresses ensemble !

Christian Soubie et  
L'équipe de Tresses Ensemble

## Sommaire

- > notre bilan - p. 2
- > nos propositions - p. 3 à 5
- > l'équipe Tresses Ensemble - p. 6-7
- > droit de réponse - p. 8 à 11

## Réunion publique

Vendredi 13 mars 2020 à 19h  
Salle de la Fontaine



Faisons Tresses ensemble !

Liste des candidats au conseil municipal

- |                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| 1. SOUBIE Christian         | 16. MAHROUNY Malika   |
| 2. MUREAU-LEBRET Annie      | 17. BILLET Armand     |
| 3. VIANDON Christophe       | 18. MALEJACQ Hélène   |
| 4. DIEZ Roseline            | 19. LEJEAN Philippe   |
| 5. BISCAICHIPY Jean-Antoine | 20. BEZIN Deborah     |
| 6. LAGEYRE Catherine        | 21. GARROUSTE Gérald  |
| 7. SURVILA Emmanuel         | 22. PINET Sylvie      |
| 8. GAUTRIAUD Marie-José     | 23. REYES Dominique   |
| 9. MOUNEYDIER Dominique     | 24. FOURNIER Nathalie |
| 10. MOTARD Victoria         | 25. CAMY-DEBAT Gérard |
| 11. DETRIEUX Christian      | 26. MEDVIED Marie     |
| 12. DARDAUD Natacha         | 27. COUANNAULT Michel |
| 13. JOUCREAU Michel         | 28. SEHLI Laurence    |
| 14. MENARD Marlène          | 29. NADAL Jean-Marc   |
| 15. GOUZON Jean-Claude      |                       |

Liste des candidats au conseil communautaire

1. SOUBIE Christian
2. MUREAU-LEBRET Annie
3. VIANDON Christophe
4. DIEZ Roseline
5. BISCAICHIPY Jean-Antoine
6. LAGEYRE Catherine
7. MOUNEYDIER Dominique
8. MOTARD Victoria
9. DETRIEUX Christian



Document financé par Tresses Ensemble ! (élus et colistiers). Photos Michel Harpillard.

Contact [tresses.ensemble@orange.fr](mailto:tresses.ensemble@orange.fr) OU BP 23 - 33 370 TRESSSES OU 06 32 12 99 53

Facebook : [tresses.ensemble](https://www.facebook.com/tresses.ensemble) - Twitter : [@tressesensemble](https://twitter.com/tressesensemble)

Site internet : [tressesensemble.com](http://tressesensemble.com)

## > Le bilan : faire ce que l'on dit, dire ce que l'on fait

A l'heure de choisir ses élus municipaux, il importe de savoir à qui l'on a affaire, de s'assurer que les candidats parlent vrai, qu'ils sont à la hauteur de la confiance que mettent en eux les électeurs. Le bilan de mandature est disponible sur notre site internet et sur simple demande.

Dans le mandat écoulé nous avons réalisé l'ensemble des engagements pris devant les Tressois il y a six ans, et bien plus encore. La preuve par dix :



1. Un effort constant pour **l'enfance et la jeunesse** : des investissements permanents dans les écoles, le centre de loisirs, les activités ado ; de nouvelles aires de jeux.
2. Une attention soutenue pour le **sport** : une nouvelle salle multisports à Pétrus, des investissements dans les autres équipements et pour les associations.
3. Un soutien permanent à la **vie associative** comme en témoignent les nouveaux chais de Mares qui offrent 4 salles d'activité et la politique de subvention.
4. Un investissement régulier dans les routes avec 9 km de **voirie neuve**.
5. Une attention de chaque instant à la **culture** avec notamment la saison culturelle, la salle le Reflet, l'offre accrue de la médiathèque.
6. La volonté de **solidarité** avec entre autres le transport de proximité à la demande.
7. Un effort de **logement pour tous** avec le nouveau presbytère ou encore la résidence services pour personnes âgées dont les 2/3 des logements sont en loyers modérés et qui héberge de nombreux Tressois.

8. La **maîtrise du développement de la commune** avec 40 personnes de plus par an ces 25 dernières années : 3600 habitants en 1995, 4600 aujourd'hui.

9. Le développement de la **circulation douce** avec 25 km supplémentaires de trottoirs.

10. L'excellence de la **gestion sans augmentation d'impôt** (taux d'impôt inférieur de 13% aux communes comparables ; -22% pour le foncier) ; la qualité comptable notée 19,7/20 par les Finances publiques ; la capacité d'autofinancement nette de 214€ par habitant contre 106€ en moyenne dans les communes similaires de Gironde. Aucun frais de représentation n'est versé aux élus ; aucun frais de déplacement n'est remboursé. Les principes déontologiques de la charte de l' élu local prévue au code des collectivités locales sont en vigueur.

**En discutant avec vous nous avons retenu une centaine de propositions utiles pour Tresses et les Tressois. Nous les avons publiées début février ; elles sont devenues depuis sources d'inspiration pour d'autres candidats.**



### > Faire battre plus fort le cœur de la citoyenneté

- créer un **droit de saisine** du conseil municipal par les citoyens
- proposer une **aide au financement du permis de conduire ou à l'achat d'un vélo électrique** en échange de temps donné à une association de la commune ou d'une mission d'intérêt général.
- élargir la composition du **Forum tressois**
- mettre en place un budget participatif
- créer un **conseil municipal des enfants**
- maintenir les **commerces et services** publics de proximité
- refaire le site internet
- développer l'administration numérique.
- installer des panneaux d'information supplémentaires
- créer une Journée citoyenne
- lutter **contre le fossé numérique**
- déployer un réseau **wifi public** et gratuit
- faire arriver la fibre optique partout dans le village
- soutenir l'opération Duoday en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap
- continuer de militer pour agrandir la gendarmerie
- créer une **Police municipale**.
- poursuivre l'implantation de la vidéo protection
- accompagner les associations de voisins désireux de conclure un Protocole de **sécurité participative citoyenne** avec la Gendarmerie.
- installer des panneaux d'information supplémentaires
- mettre en place un système d'alerte instantanée pour relayer les messages urgents (par ex. alerte météo)
- créer une réserve communale de sécurité civile
- accompagner la création d'un **café solidaire**
- créer la fête de l'enfance et de la jeunesse avec des animations, des ateliers, des stands d'information, des temps forts...
- en achevant les programmes en cours, répondre à l'exigence légale de 25% de logements sociaux en 2025



### > Protéger notre environnement

- tendre vers zéro artificialisation nette de terres
- créer un **nouveau parc public** dans l'éco quartier Domaine de Gibert
- accompagner les particuliers dans la **transition écologique** de leur logement
- développer les accès doux aux parcs publics.
- réaliser un plan d'organisation paysagère pour les 15 ans à venir, préserver les arbres anciens et de première grandeur (15-20 m et plus) et enrichir la palette végétale du village
- aménager et sécuriser le **cheminement doux** le long de l'avenue du Desclaux
- proposer à chaque famille qui accueille un enfant un arbre à planter au domicile ou dans le domaine public
- Dans le **parc de la Séguinie** restructurer le parcours de santé, ajouter des agrès, une fontaine à eau, une boîte à livres et des toilettes publiques
- densifier les îlots verts dans les cours des écoles
- proposer que chaque nouvelle construction ou rénovation de bâtiments municipaux utilise des **matériaux responsables, biosourcés et de provenance locale**
- créer un espace vert devant la salle de la Fontaine
- mettre en place un plan pluriannuel d'entretien des bâtiments communaux



### > Protéger notre environnement

- installer des **énergies renouvelables** sur les équipements communaux qui s'y prêtent
- doubler les crédits consacrés à l'entretien des espaces verts et à la propreté
- favoriser l'éclosion d'un **jardin pédagogique** dans la résidence services pour personnes âgées
- encourager les citoyens désireux de créer des vergers ou jardins partagés, qui ont un rôle de cohésion sociale
- mettre en place un **plan de pollinisation**
- établir un plan de lutte contre le moustique tigre
- favoriser les circuits-courts
- rehausser les normes de qualité attendues dans le cahier des charges du restaurant scolaire.
- fixer l'objectif **zéro déchet** à la cantine
- poursuivre les actions d'éducation nutritionnelle auprès des enfants
- supprimer le plastique à la cantine et dans les manifestations publiques
- fixer l'objectif de **50% de produits bio** en circuit court en 2025
- continuer à militer pour que le syndicat du Gua, compétent en la matière, élargisse son intervention aux rives situées sur des parcelles dont il n'est pas propriétaire
- faire aménager par le Gua les nouveaux **bassins d'expansion des crues** que les études recommandent
- accueillir une nouvelle déchèterie qui accepte les gravats
- proposer une aide à l'achat d'un composteur
- valoriser les **bio déchets**
- accompagner la création d'ateliers de bricolage et de réparation participatifs
- maintenir les **2/3 du territoire communal en zone non constructible**
- pour lutter contre la spéculation et la rente foncière, travailler avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'avec la Safer pour les espaces agricoles

### > Favoriser les mobilités

- construire une aire de co-voiturage
- favoriser l'autopartage
- créer un site tressois de **covoiturage**
- installer une borne de recharge pour les véhicules électriques dans le cœur du village
- défendre la **ligne 407** (car express vers Bordeaux centre)
- militer pour densifier la liaison bus passant par le bourg
- installer des éclairages alimentés par des **panneaux photovoltaïques** au niveau des passages piétons
- sécuriser encore davantage et fluidifier la circulation piétonne sur les trottoirs
- proposer un **plan vélo** avec sécurisation des circulations cyclistes
- étendre les zones 30
- multiplier les arceaux vélos
- élargir l'aide au financement d'un vélo électrique, dispositif que nous avons créé l'an dernier
- installer des véloboxes sécurisés (abris vélos indépendants et entièrement fermés)
- concerter sur l'opportunité de l'installation d'une station de vélos en libre-service
- mettre à disposition un poste de réparation des vélos en libre-service
- inciter les écoliers à se rendre à l'école à vélo, (vélobus)
- développer l'utilisation du vélo par les agents municipaux dans le cadre de leurs missions
- poursuivre les investissements de voirie



- **ne pas augmenter les taux des impôts locaux**
- ne pas intégrer Bordeaux Métropole.

## &gt; Prioriser les actions éducatives, culturelles et sportives

- mener à bien la **réhabilitation de l'école maternelle**
- défendre pour les enfants de Tresses le **libre choix** du collège de rattachement
- être toujours à l'écoute des représentants des parents
- être attentif aux débats et aux propositions des conseils d'école et du conseil des élèves
- pour la prochaine rentrée, questionner à nouveau parents et professeurs sur l'installation d'un horaire décalé entre la maternelle et l'élémentaire (entrées et sorties d'écoles)
- proposer au **CCAS** de venir en aide aux familles pour l'achat des fournitures scolaires
- labelliser éco responsable notre centre de loisirs installé à La Séguinie
- développer les **activités proposées aux ados** dans le cadre de l'espace jeunes des coteaux bordelais
- proposer à l'école élémentaire une **éducation aux premiers secours** durant la pause méridienne
- favoriser les projets du type « Rues aux enfants, rues pour tous »
- créer un espace familles sur le site internet de la mairie
- baliser des **itinéraires scolaires de vélo et pédibus**
- faire de la salle **Le Reflet** un lieu d'ouverture culturelle permettant aux Tressois d'accéder à des œuvres artistiques et des spectacles de qualité : théâtre, danse, musique, cirque, expositions...
- proposer un **projet culturel créateur de lien social**, impliquant la population et les scolaires, offrant des espaces de convivialité (ex : apéros-concert) et permettant aux associations d'organiser leurs événements, de tisser des liens avec les artistes, de s'enrichir d'autres pratiques
- mettre l'accent sur la rencontre avec les artistes avec des échanges, d'ateliers, d'expositions... qui se poursuivront au-delà de la représentation
- proposer une vaste palette de spectacles participative et diversifiée
- proposer une **carte blanche aux ados** qui établiront eux-mêmes la programmation
- accueillir l'été un **cinéma de plein air**
- proposer de nombreux spectacles pour le jeune public
- réhabiliter la salle du Marronnier
- réhabiliter la salle Adéma et y ajouter une extension donnant sur les terrains de pétanque
- concerter l'aménagement de la salle du Relai d'Assistantes Maternelles
- réunir la **bibliothèque et l'annexe multimédia** salle de la Fontaine dans un espace vaste et lumineux, de plain-pied
- lancer une concertation sur l'aménagement de la maison Mares
- concerter sur l'affectation des étages du château de la Séguinie
- installer une **piste d'athlétisme** à Pétrus
- proposer des équipements de fitness de plein air
- baliser de nouveaux chemins de randonnée
- proposer à la CDC la réalisation d'un terrain de football synthétique ; concerter l'éclairage du terrain d'honneur.





## > L'équipe Tresses ensemble : 29 femmes et hommes à votre image !

L'équipe qui se présente à vos suffrages est profondément renouvelée puisque la moitié des colistiers n'a jamais été candidate à une élection. Ce sont des femmes et des hommes qui vous ressemblent : vous les voyez dans les manifestations communales, à la sortie des écoles, dans les associations, chez les commerçants du village, dans votre quartier. Tous sont réunis pour porter des projets créateurs de sens.





Cette équipe est à l'image du village dans sa composition intergénérationnelle : l'âge médian est de 50 ans. Elle reflète aussi l'équilibre socioprofessionnel de la population : 19 sont actifs et 10 sont retraités. Elle ressemble enfin aux Tressois avec des colistiers dont la famille habite Tresses depuis plusieurs générations, et d'autres plus récemment arrivés.

### Droit de réponse

Depuis plus de six ans la minorité distille de fausses informations. Une fois par an nous les avons dénoncées, preuves à l'appui. Hélas, il nous faut continuer ici à rectifier ces désormais 126 mensonges qui abiment notre démocratie et malmènent le vivre ensemble.

#### > Education

**FAUX**

- **D'ici 2022 il y aurait 70 élèves de plus au minimum ce qui va saturer les écoles (interview à Sud-Ouest du 21 février 2020).**

D'ici à la rentrée 2022 trois niveaux quitteront l'école élémentaire pour aller au collège soit 190 enfants. Dans le même temps 175 enfants nés entre 2017 et 2020 entreront à l'école maternelle. Pour atteindre les chiffres avec lesquels la minorité veut susciter l'inquiétude, il faudrait donc qu'arrivent sur Tresses 85 élèves supplémentaires en deux ans, soit davantage que l'augmentation moyenne de toute la population !

Soutenir qu'il y a un lien automatique entre le nombre d'habitants et le nombre d'élèves est tout aussi faux : le nombre d'élèves dans nos écoles n'a cessé de diminuer entre 2009 et 2013 (-54 élèves) alors que la population augmentait ; idem entre 2015 et 2017 (-26 élèves). Au point que nous devons manifester pour éviter une fermeture de classe ! Aujourd'hui l'école compte 502 élèves et 19 classes soit 26 élèves par classe en moyenne.

**DÉJÀ FAIT**

- **Créer une ligne budgétaire dédiée aux transports pour les sorties scolaires (programme de la minorité).**

Cela existe déjà dans le budget (compte 6247) et est porté à connaissance des directeurs d'école.

**DÉJÀ FAIT**

- **Equiper les classes de matériel numérique (programme de la minorité).**

C'est déjà le cas dans chaque classe de l'école élémentaire (tableaux numériques interactifs) ; des tablettes numériques équipent les classes de l'école maternelle ; le câblage est prévu avec le chantier en cours.

**DÉJÀ FAIT**

- **Développer le soutien scolaire (programme de la minorité).**

Déjà en place avec le contrat local d'accompagnement à la scolarité ; l'aide aux devoirs est faite par des professionnels de l'enfance tous les lundis et jeudis.

**?**

- **Construire un pôle scolaire supplémentaire (programme de la minorité).**

Dans les écoles actuelles il reste encore des salles de classe libres. Le choix de réhabiliter l'école maternelle sur place est celui des enseignants et des parents ; le plan en a été signé par la directrice.

Les raisons de ce choix sont la restauration en liaison chaude, la proximité immédiate avec la crèche (séances d'intégration), l'école élémentaire (passerelles), la salle de spectacle, la bibliothèque, l'annexe multimédia, la salle de sports, le parc de Mares. Une autre raison est de disposer de temps pour assurer la direction et recevoir les parents : ce temps est fonction du nombre de classes de l'école.

Modifier le projet de réhabilitation-agrandissement de la maternelle reviendrait à lancer un nouveau marché public, à rembourser 1/2 million d'euros d'aide perçue et indemniser les architectes qui travaillent depuis plusieurs mois.

Si au contraire il s'agissait de réaliser le projet actuel tout en construisant un nouveau groupe scolaire cela signifierait dépenser deux fois pour le même besoin car le nouveau groupe scolaire videra en partie les écoles actuelles (alors qu'on y investit massivement depuis des années).

**FAUX**

- **Les ouvertures de classe ne sont pas automatiques, le Maire doit en faire la demande (gazette n°33)**

L'ouverture d'une classe et l'affectation d'un professeur dépendent exclusivement de l'Education nationale. Pour les ULIS cela est indiqué dans la circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015 (en ligne sur internet).



> Urbanisme

**FAUX**

- Certains lotissements ne voulaient pas de trottoirs goudronnés (gazette n°34).

Chaque projet de création ou réfection des trottoirs de lotissement a fait l'objet d'une réunion de concertation préalable à laquelle l'ensemble des riverains concernés a été convié. Jamais, à aucun moment, un lotissement n'a souhaité que les travaux envisagés ne soient pas réalisés, jamais un riverain n'a écrit en mairie pour demander que les trottoirs ne soient pas goudronnés.

**FAUX**

- Résidence Domaine Gibert : 189 logements en construction en 2020 (document élection n°2).

L'éco quartier de Gibert est prévu au plan d'urbanisme depuis le début des années 2000. Il s'implante sur des terrains privés qui ont été vendus par leurs propriétaires. Une démarche d'urbanisme partenariale et qualitative avec les riverains et l'aménageur est engagée. La construction s'étale dans le temps long en plein accord avec le promoteur. Au printemps 2020 ce sont 18 maisons qui seront livrées.



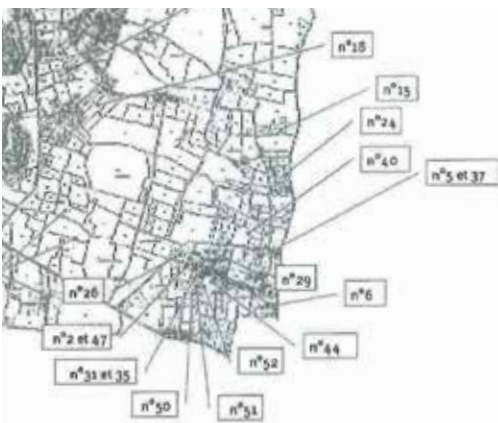
**FAUX**

- La famille Balguerier a cédé des terrains à la demande de la commune (document élection n°2).

Aucun propriétaire n'a jamais été obligé de vendre des terrains à construire à Tresses, aucun n'a jamais été exproprié pour ce faire, ni préempté. Les propriétaires qui ont vendu l'ont décidé de leur plein gré et ont tout aussi librement encaissé le fruit de leurs ventes immobilières.

Dans la liste de la minorité sont présents des membres de familles qui ont vendu les terrains donnant naissance aux lotissements du Lavoir, le Bourg, Jean-François Dupuch, le Hameau de Fabre, la Chataigneraie, Bibonne, au garage Mercedes. Ces familles si désireuses d'être élues possèdent encore des milliers de m<sup>2</sup> aujourd'hui classés non constructibles ; pas moins de 3 personnes les représentent dans la liste de la minorité.

On peut être surpris également de trouver sur la liste de la minorité pas moins de 4 candidats habitant chemin de Pitouret. Voici des extraits des rapports publics issus des enquêtes publiques de 2006 et 2012 sur le plan d'urbanisme. Chemin de Pitouret on y voit les terrains non constructibles que des colistiers de la minorité demandent de classer en terrains constructibles : zones 4 et 11 dans le document couleurs et zones 24 et 37 dans le document noir et blanc. Les commissaires enquêteurs ont donné des avis défavorables.



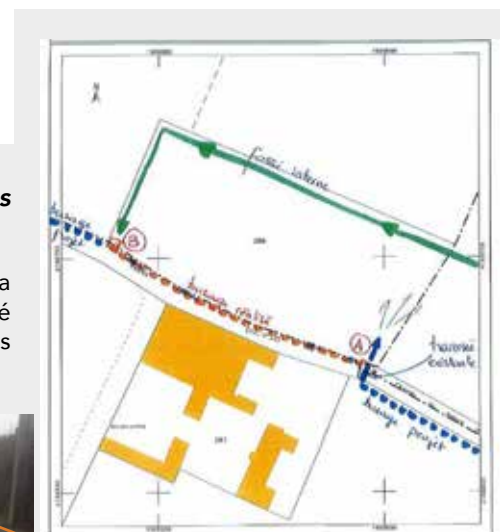
**FAUX**

- Les aménagements chemin de Pétrus provoquent des inondations (site internet de la minorité).

Depuis toujours les eaux du fossé s'étaient dans le champ face à Palot (point A) et la Rouille traversait le chemin de Pétrus au niveau du lavoir (point B). En 2013 la communauté de communes (CDC) a créé un trottoir cyclable pour relier le bourg à la plaine des sports de Pétrus.

Lors des travaux Mme Balguerier n'a cessé de solliciter la CDC, le maître d'œuvre voirie et l'entreprise pour modifier l'écoulement naturel des eaux dans le but d'assécher son champ. Le busage du fossé qu'elle demandait a été réalisé contre l'avis de l'ingénieur voirie qui annonçait : « le fait de dévier les eaux du fossé vers le point B par un busage concentre les effluents en ce point et risque, en cas de forte précipitations, de provoquer des remontées d'eau par le fossé interne de la parcelle et d'inonder celle-ci par le bas » (plan joint).

Il est proposé de créer dans ce champ un bassin d'expansion des crues (comme préconisé dans les études hydrauliques du Syndicat du Gua).



Vieux lavoir à l'abandon (propriété Balguerier)

L'eau du bas du champ de Palot passe sur la route



### ● **Réhabilitation du patrimoine communal (programme de la minorité).**

Quand on voit dans quel état Mme Balguerie laisse le vieux lavoir (qui est sa propriété et pour laquelle elle a refusé l'aide du chantier école de restauration initié par la CDC « nous vous sommons de faire cesser immédiatement les travaux envisagés » écrivait-elle en octobre 2013). On peut s'interroger sur la portée de cet engagement...

### > La gestion des eaux



### ● **Les dépenses du syndicat du Gua pour Tresses sont supérieures aux recettes (gazette n°35)**

Le Gua est la rivière qui prend naissance à Tresses et se jette dans la Garonne à St Louis de Montferrand. Toutes les communes traversées sont regroupées dans un syndicat. Ce que la mairie de Tresses dénonce c'est que la participation financière de Tresses au syndicat du Gua a doublé (passant de 20 000€ à 40 000€ en 2014) alors que l'essentiel de la dépense a servi à télé contrôler le bassin d'étalement qui protège Artigues. Certes l'investissement se situe sur la commune de Tresses mais il ne lui sert à rien. Le résultat est discutable : lors des dernières grosses averses l'eau est passée par-dessus la digue. Le syndicat doit rapidement aménager d'autres bassins d'expansion des crues dans la commune.



### ● **Les constructions de la rue de la Mouture sont en zone humide (gazette n°35)**

La zone humide désigne seulement la proximité du ruisseau La Rouille qui passe en contrebas. Les permis de construire du chemin de la Mouture ont été validés par toutes les administrations chargées de la prévention, indépendantes de la mairie.



### ● **Il y avait un manque d'entretien des berges selon un technicien du syndicat du Gua (gazette n°35)**

Sur l'ensemble de la commune le travail réalisé par nos services l'est en totale concertation avec le technicien rivière du Gua. Le Gua n'avait fait aucune préconisation particulière avant les inondations récentes. L'épisode pluvieux de cet automne était exceptionnel et nous avons accompagné les personnes en difficultés. Tout ce qui a été préconisé depuis a par ailleurs été suivi.



### **Des témoins muets...**

*La minorité est adepte d'une rhétorique redoutable : elle s'invente des dialogues avec des personnes soumises au devoir de réserve. Le technicien rivière a dit ceci, les instituteurs ont dit cela, les gendarmes affirment que etc. Outre que cela met en porte à faux les agents publics concernés, ceux-ci ne peuvent jamais confirmer ou infirmer les propos.*

### > Et aussi



### ● **Installer des ampoules basse consommation avec détecteur de présence (programme de la minorité).**

Déjà fait dans la salle multisports, dans la partie neuve de l'école élémentaire, dans le parc à vélo de l'école, dans la salle Le Reflet et prévu dans la nouvelle école maternelle ; dans les autres bâtiments : c'est fait à chaque fois que le coût d'installation n'est pas supérieur aux économies réalisées.



### ● **Se réappropriier une agriculture écologique, locale et bio sur notre territoire (programme de la minorité).**

De nombreux colistiers de la minorité ont de vastes terres agricoles en friches. Pourquoi durant toutes ces années ne pas y avoir accueilli des maraîchers ?

**DÉJÀ FAIT**

- **Installer un système de vidéo-protection (programme de la minorité).**

En fonctionnement depuis plus de deux ans à Pétrus et installation en cours dans le bourg et aux ateliers municipaux.

**DÉJÀ FAIT**

- **Développer des ateliers seniors (programme de la minorité).**

Déjà organisés régulièrement avec des associations spécialisées (ateliers mémoire, bien-être, prévention des chutes, alimentation...).

**DÉJÀ FAIT**

- **Proposer la télésurveillance (programme de la minorité).**

Nous avons conclu un partenariat avec un opérateur il y a quelques années et accordons dorénavant une aide financière à l'installation d'un système au domicile.

**DÉJÀ FAIT**

- **Poursuivre le développement du chèque associatif (programme de la minorité).**

Nous le faisons constamment (en nous souvenant aussi que la minorité avait demandé au juge d'annuler l'élection il y a six ans parce qu'on avait créé le chèque asso).



- **40 ans de décisions municipales prises par une seule famille (Lettre aux Tressois 01/2020)**

On ne juge pas les gens au nom qu'ils portent mais sur l'action qu'ils mènent et les valeurs qu'ils véhiculent. En tout cas tel est le principe démocratique des colistiers de Tresses ensemble. L'argument du temps disponible ne vaut pas mieux : on ne cherche pas un permanent à la mairie, on cherche un compétent, qui ne vit pas de son mandat électif mais qui a un vrai travail et s'appuie sur une équipe bienveillante et non soudée par le ressentiment.



- **Le déclin de la démocratie moribonde (Gazette n°34)**

Durant ce mandat, nous avons sans cesse consulté et écouté les Tressois (réunions publiques avec forte participation, votations citoyennes, visites de terrain, création de commissions extra-municipales, du Forum Tressois composé à parité de 12 Tressois...). Pour constituer sa liste, la minorité a tiré au sort 150 noms sur la liste électorale : aucun n'a accepté de la rejoindre (Sud-Ouest du 21 février).



- **Ne pas augmenter les taux d'imposition tant que les dotations de l'Etat se maintiendront (programme de la minorité).**

Pour mémoire les dotations de l'Etat ont été réduites de 60% depuis 2013 (-321 644€). Pour 2020 la baisse de la dotation d'Etat se poursuit et... donc ?

➤ Nous nous sommes pliés à l'exercice du droit de réponse pour ne pas laisser s'instiller le doute et le poison du soupçon. Nous savons bien que nous ne convainquons pas ceux qui diffusent ces mensonges à dessein ; puissions-nous au moins donner des informations vraies, des éléments factuels et vérifiables à partir desquels chacun se forgera une opinion.

Durant cette campagne nous avons aimé aller à votre rencontre ; travailler avec bienveillance à l'élaboration participative d'un programme d'avenir pour Tresses.

Soyez assurés que les 29 femmes et hommes rassemblés dans la liste Tresses ensemble sont unis dans la défense de l'intérêt général, désireux d'aller de l'avant, de travailler pour améliorer le quotidien des Tressois.

**Venez discuter de tout cela avec nous le 13 mars prochain à 19h salle de la Fontaine.**



### Les règles de l'élection

- un seul tour : le dimanche 15 mars
- bureaux de vote ouverts entre 8h et 18h
- le bulletin de vote sera en deux parties : d'un côté les candidats au conseil municipal et de l'autre côté le rappel des noms de ceux qui sont aussi candidats à la communauté de communes les Coteaux Bordelais

- le panachage n'est pas autorisé : votez liste entière
- il y a quatre bureaux de vote, le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur
- pour voter, il vous faut présenter une pièce d'identité
- vote par procuration : choisir une personne de confiance qui vote à Tresses et se rendre à la gendarmerie pour les formalités.

# Faisons Tresses Ensemble !

## avec Christian Soubie



15 MARS  
2020

♥ Tresses  
ensemble !



Annie Mureau-Lebret



Christophe Viandon



Roselyne Diez



Jean-Antoine Biscachiply



Catherine Lageyre



Emmanuel Surville



Marie-Josée Gautraud



Dominique Mouneydiel



Victoria Motard



Christian Détréux



Natacha Dardaud



Michel Joucreau



Martène Ménard



Jean-Claude Geuzon



Nadia Mahrouny



Armand Billet



Hélène Maljacq



Philippe Lejean



Déborah Bezin



Gérald Garrouste



Sylvie Pinet



Dominique Reyes



Nathalie Fournier



Gérard Camy-Debat



Marie Medved



Michel Couannault



Laurence Sehl



Jean-Marc Nadal

Impression : Coteaux Bordelais - Municipalité de Tresses

## ÉLECTION MUNICIPALE ET COMMUNAUTAIRE

Contactez-nous !

[tresses.ensemble@orange.fr](mailto:tresses.ensemble@orange.fr) ou BP 23 - 33 370 TRESSSES ou 06 32 12 99 53

Facebook : [tresses.ensemble](https://www.facebook.com/tressesensemble) - Twitter : [@tressesensemble](https://twitter.com/tressesensemble)

Site internet : [tressesensemble.com](http://tressesensemble.com)